

**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS
du FCP SEEYOND ACTIONS EUROPEENNES ESG**

Part R : FR0000977530 / Part : I FR0010767129 / Part F : FR0010731471

Nous vous informons que les indicateurs extra-financiers “empreinte carbone” et “qualité de gouvernance” suivis par le fonds ont été complétés comme suit :

- L’empreinte carbone, notamment via les émissions totales de gaz à effet de serre (GES), **dans l’objectif d’avoir une empreinte carbone (émissions totales de gaz à effet de serre) inférieure à celle de l’univers d’investissement du fonds**
- La qualité de la gouvernance, notamment via une mesure de l’indépendance du Conseil d’Administration, **dans l’objectif d’avoir un pourcentage moyen d’administrateurs répondant à des critères d’indépendance supérieur à celui l’univers d’investissement du fonds**

Ces modifications entrent en vigueur le **15 avril 2022**.

Les autres dispositions de la documentation juridique restent inchangées.

Le document d’information clé pour l’investisseur (DICI) et le prospectus peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International
43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS
e-mail : clientservicingAM@natixis.com